

Afrique orientale et Corne de l'Afrique

Environnement opérationnel

En ce qui concerne la paix et la stabilité, les perspectives ne sont guère encourageantes dans beaucoup d'endroits de l'Afrique orientale et de la Corne de l'Afrique. En Somalie, les affrontements incessants entre groupes rivaux ont entraîné des déplacements massifs de population à l'intérieur du pays, ainsi que des mouvements en direction des États limitrophes et au-delà du Golfe d'Aden. Les conditions de sécurité au sud et au centre de la Somalie se sont encore dégradées, réduisant l'accès du HCR aux populations qui relèvent de sa compétence. Malgré la conclusion d'un accord de paix entre le Gouvernement fédéral de transition et une faction d'opposition en juin 2008, plus d'un million de Somaliens sont toujours déplacés.

Si le rapatriement organisé des Sud-Soudanais réfugiés en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda s'est poursuivi et si le nombre de réinstallations a augmenté, l'on a assisté dans le même temps à d'importants afflux de déplacés en provenance de l'Éthiopie, de l'Érythrée, du Kenya et de la Somalie.

La vague de violence qui a suivi l'annonce du résultat des élections au Kenya en décembre 2007 a déplacé quelque 300 000 personnes. Bien que le Kenya ait officiellement fermé sa frontière avec la Somalie, quelque 17 000 nouveaux demandeurs d'asile, originaires du sud et du centre de la Somalie, ont été enregistrés depuis janvier 2008. Au vu des troubles civils, de l'affaiblissement des structures socio-économiques et de l'instabilité politique dont souffre la Somalie, il est peu probable que la situation humanitaire de part et d'autre de la frontière s'améliore, et le Kenya continuera vraisemblablement à accueillir des demandeurs d'asile somaliens.

Djibouti

Érythrée

Éthiopie

Kenya

Ouganda

Somalie

Soudan (voir Situation au Tchad et au Soudan)



En Ouganda, les pourparlers de paix entamés par le Gouvernement et l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army*) ont laissé entrevoir la fin d'un conflit qui a causé la mort de milliers de gens et déplacé quelque deux millions de personnes à l'intérieur du pays. Cependant, l'accord de paix n'a pas encore été signé.

Les espoirs de voir les tensions causées par le différend frontalier entre l'Éthiopie et l'Érythrée s'apaiser ont été réduits à néant par la dissolution officielle de la Commission du tracé de la frontière en novembre 2007. La décision du Conseil de sécurité de mettre fin au mandat de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) à compter du 30 juillet 2008, suivie du retrait des contingents et des observateurs militaires, laisse les deux pays sans aucune présence internationale à proximité de la frontière contestée.

La sécheresse et les inondations ont aggravé la situation difficile qui était déjà celle des populations pauvres de la région ; dans le même temps, la hausse du prix des denrées alimentaires et des carburants a soumis les programmes du HCR à des contraintes supplémentaires.

Un certain nombre d'initiatives sont actuellement menées sous l'égide du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS/UA), de la Mission de soutien à la paix en Somalie (IGASOM) de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), en vue de pacifier la sous-région.

Stratégie

L'un des tout premiers impératifs du HCR est de renforcer ses partenariats avec l'UA, la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'IGAD. En collaboration avec ces partenaires, d'autres entités régionales et des institutions des Nations Unies, le HCR s'attachera à promouvoir l'application des accords de paix, qui demeurent cruciaux pour la stabilité de la sous-région. Le Haut Commissariat prônera également l'achèvement du programme de rapatriement des réfugiés soudanais ainsi que le rapatriement, à terme, des réfugiés somaliens et d'autres nationalités qui souhaitent regagner leur pays.

Le HCR mettra également ses compétences techniques à la disposition des pays qui ont adopté des lois nationales sur les réfugiés et les aidera à mettre en place des institutions d'asile. La promotion du rapatriement librement consenti demeurera prioritaire. Les Soudanais réfugiés en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda bénéficieront d'une aide pour regagner leurs régions d'origine.

Le Haut Commissariat jouera un rôle actif dans le domaine de la réinstallation, en facilitant des initiatives en faveur de personnes réfugiées à Djibouti, en Éthiopie et au Kenya. Il poursuivra d'autres initiatives destinées à apporter des solutions durables, notamment le renforcement de l'autosuffisance et l'aide au développement pour les populations réfugiées en Ouganda, et des opérations de réinstallation collective à partir de l'Érythrée, de l'Éthiopie et du Kenya. Les stratégies du HCR comprendront la



Des Somaliens traversent la frontière dans le *no man's land* entre le « Somaliland » et Djibouti.

HCR/J. Björqvistsson

d'autres pays. Le HCR a ouvert un centre de transit afin de filtrer et d'enregistrer les nouveaux arrivants. Le Haut Commissariat entend également maintenir une présence internationale au camp d'Ali Addeh, afin de superviser l'accueil et l'installation des nouveaux arrivants. Les interventions globales contre le VIH et le sida, notamment la prévention de la transmission mère-enfant et la fourniture de traitements antirétroviraux, se poursuivront, au profit des réfugiés et des communautés d'accueil.

La situation à Djibouti est complexe. Elle est caractérisée par la présence de réfugiés qui vivent dans le pays depuis près de vingt ans, par l'afflux

consolidation des camps, ainsi que la réhabilitation des zones touchées par la présence de réfugiés, selon les besoins.

L'Organisation intégrera des critères d'âge, de genre et de diversité dans tous les programmes exécutés dans la région. Elle dispensera également une aide et un appui aux communautés d'accueil. Les problèmes en rapport avec la violence sexuelle et sexiste, l'égalité des sexes, l'éducation, le VIH et le sida seront traités. Des améliorations seront apportées à la collecte de données, à l'enregistrement et à l'utilisation des normes et indicateurs. Ces efforts devraient améliorer la qualité des programmes et renforcer la gestion axée sur les résultats, ainsi que le cadre d'obligation redditionnelle. En Ouganda et au Kenya, le HCR continuera d'œuvrer au retour des déplacés internes, en étroite collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies.

La recherche de solutions durables globales demeure une priorité dans la sous-région. À cette fin, le Haut Commissariat appuiera le rapatriement librement consenti et la réintégration viable, ainsi que l'intégration sur place et l'autosuffisance. Le HCR utilisera la réinstallation comme un instrument de protection stratégique.

Contraintes

En dépit du transfert du Gouvernement fédéral de transition somalien, qui a quitté le Kenya pour s'installer en Somalie, les conditions de sécurité au sud et au centre de la Somalie sont demeurées extrêmement précaires.

Opérations

Les opérations du HCR en **Éthiopie**, au **Kenya**, en **Ouganda** et en **Somalie** sont décrites dans des chapitres distincts.

Djibouti demeure un point de départ pour les mouvements migratoires mixtes qui se dirigent vers le Yémen et vers

incessant de nouveaux arrivants – qui proviennent principalement du sud de la Somalie mais aussi de la région de l'Ogaden en Éthiopie – et par des mouvements migratoires mixtes. Des centaines d'étrangers en situation irrégulière arrivent chaque mois ; il s'agit principalement d'Éthiopiens qui considèrent Djibouti tantôt comme un pays de transit, tantôt comme un pays de destination. La plupart des nouveaux arrivants disparaissent car ils craignent d'être placés en détention ou expulsés.

Le HCR continuera d'apporter des solutions durables aux personnes réfugiées à Djibouti moyennant le rapatriement librement consenti au « Somaliland », au « Puntland » et en Éthiopie. La réinstallation des réfugiés figurera également au nombre des priorités. Parmi les autres activités prévues au programme, citons la détermination individuelle du statut des réfugiés qui décident de ne pas rentrer dans leur pays, la réhabilitation des zones touchées par la présence de réfugiés et le renforcement des capacités gouvernementales de gestion des affaires d'asile. Le Haut Commissariat assurera les prestations d'assistance, notamment les services médicaux et sociaux, et l'enseignement primaire dans les camps.

En **Érythrée**, l'Organisation s'attachera à trouver des solutions durables à la situation de quelque 5 000 Somaliens. En 2008, elle a entrepris des préparatifs en vue de soumettre une demande de réinstallation collective au profit de plus de 3 500 réfugiés somaliens. La réinstallation se poursuivra, tout comme le rapatriement librement consenti des Soudanais du Sud. Le HCR prévoit de regrouper la population soudanaise du camp d'Elit avec la population somalienne du camp d'Emukulu au début de l'année 2009. Il sera ainsi en mesure de réduire sa présence tout en continuant à protéger et à aider les réfugiés somaliens restants, y compris les réfugiés arrivés dernièrement à Djibouti.

Le **centre d'appui régional** de Nairobi continuera à épauler 17 opérations du HCR en Afrique orientale et dans la Corne de l'Afrique, ainsi qu'en Afrique centrale et dans les Grands Lacs. Le centre prêtera son concours technique pour les

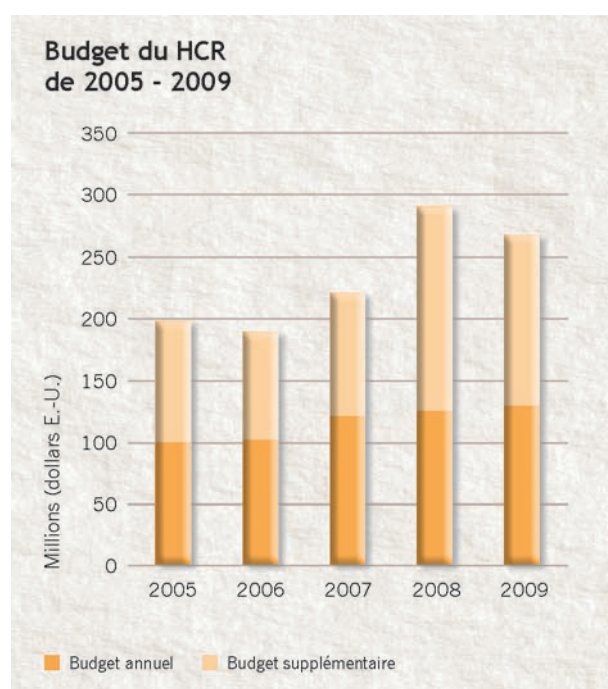
solutions durables, l'enregistrement, les femmes et les enfants réfugiés, les systèmes d'information géographique, la réinstallation et l'information. Il renforcera l'appui aux processus de paix, l'enregistrement des réfugiés et à la délivrance de papiers d'identité à leur intention, la prévention – et au traitement – de la violence sexuelle et sexiste, ainsi que les activités de plaidoyer. Le centre aidera également les bureaux à améliorer leurs systèmes de contrôle interne et à observer les normes de sécurité. Le service de l'action sociale continuera à jouer un rôle clé en assurant une orientation psychosociale auprès du personnel.

À Addis-Abeba, le **Bureau régional de liaison** est responsable des relations du HCR avec l'UA, l'IGAD, la BAD, la CEA et diverses institutions des Nations Unies, ainsi que des programmes conjointement menés avec ces partenaires. Ces relations facilitent la réalisation des buts et objectifs du NEPAD et de l'ONU. Parmi les programmes entrepris en collaboration, citons l'élaboration d'une Convention de l'UA sur les déplacés internes et l'organisation du premier sommet spécial de l'UA sur les réfugiés, les rapatriés et les déplacés internes en 2009.

Les initiatives de consolidation de la paix portent notamment sur la mise en œuvre de la politique de l'UA sur la reconstruction post-conflit, élaborée avec l'aide du HCR et adoptée en 2006. Le Haut Commissariat préside le sous-module des Nations Unies pour la reconstruction post-conflit et le développement. Des rapports détaillés sur la progression du relèvement et de la reconstruction dans 12 pays qui sortaient d'un conflit ont été établis et publiés. La mise en œuvre des recommandations figurant dans ces rapports contribuerait à la réintégration et à la réadaptation durables des populations déplacées, ainsi qu'à la prévention d'autres déplacements forcés. Pour réaliser ces objectifs avec efficacité et mieux harmoniser ses activités avec celles des structures régionales, le Bureau régional de liaison deviendra un bureau autonome en janvier 2009.

Informations financières

Les budgets-programmes, tant annuels que supplémentaires, destinés à appuyer l'exécution des opérations du HCR en Afrique orientale et dans la Corne de l'Afrique, ont augmenté au cours des cinq dernières années en raison de situations d'urgence récurrentes. En particulier, le HCR a participé activement aux opérations en faveur des populations déplacées à l'intérieur du Kenya, de l'Ouganda et de la Somalie. En outre, les besoins financiers relatifs au rapatriement librement consenti et à la réhabilitation n'ont cessé de progresser au cours des dernières années.



Budget (dollars E.-U.)						
Pays	2008			2009		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total
Djibouti	3 141 379	1 074 000	4 215 379	4 949 658	2 382 974	7 332 632
Érythrée	3 952 118	0	3 952 118	4 135 357	0	4 135 357
Éthiopie	18 393 089	12 547 634	30 940 723	23 141 071	11 403 062	34 544 133
Kenya ¹	41 480 297	27 223 314	68 703 611	45 116 023	9 122 718	54 238 741
Ouganda	16 851 084	17 637 554	34 488 638	16 655 702	13 376 813	30 032 515
Somalie	6 948 071	18 711 698	25 659 769	9 662 358	21 339 682	31 002 040
Soudan	18 618 769	87 523 168	106 141 937	22 335 095	80 804 715	103 139 810
Activités régionales ²	2 350 000	0	2 350 000	3 700 000	0	3 700 000
Total	111 734 807	164 717 368	276 452 175	129 695 264	138 429 964	268 125 228

¹ Inclut le Centre d'appui régional à Nairobi.

² Inclut le rapatriement individuel librement consenti et les interventions contre la malnutrition et la malaria.

Note: Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses indirectes du HCR